



Observatoire de la famille

Le rôle parental

2007

Sommaire

.....	1
Observatoire de la famille.....	1
Le rôle parental.....	1
2007.....	1
Sommaire.....	2
Note de présentation.....	3
La présentation des résultats de l'enquête sur le rôle parental.....	5
Qui sont les répondants ?.....	5
Le rôle parental.....	7
Conclusion.....	22

Note de présentation

L'UDAF de Moselle, dans le cadre de sa mission de défense et de représentation des familles, a créé un Observatoire de la famille. Ses objectifs sont de mieux connaître les réalités concrètes des situations et conditions de vie des familles afin d'analyser leurs besoins, attentes ou aspirations.

Cet outil est commun aux UDAF de Moselle et de Meuse.

Les objectifs poursuivis sont de resserrer et développer les liens en matière de politique familiale avec les pouvoirs publics et également de mobiliser et fédérer les militants familiaux pour mieux faire connaître l'institution familiale et pouvoir permettre le développement d'actions en faveur des familles.

La méthode employée est d'interroger les familles de Moselle par le biais de la méthode des questionnaires. La thématique a été définie par les acteurs locaux sous la forme de groupes de réflexion composés par des professionnels travaillant avec les familles, des militants d'associations familiales et des familles.

La thématique du rôle parental a été centrale pour l'ensemble des groupes de réflexion et a été choisie comme thème pour ce premier questionnaire.

L'échantillon de personnes interrogé est composé de 1200 individus tirés au sort par une méthode aléatoire à partir de l'annuaire téléphonique.

Les enquêteurs ont été confrontés à de nombreux refus de personnes ne désirant pas répondre au questionnaire, ce qui a conduit au nombre de 375 questionnaires remplis.

Compte tenu de la taille de l'échantillon et dans un souci de rigueur méthodologique, la conduite des questionnaires s'est faite au domicile des personnes retenues. Pour cela, l'observatoire s'était doté de 69 enquêteurs qui ont parcouru l'ensemble du territoire. Chaque enquêteur a bénéficié d'une formation à la technique de conduite de questionnaire.

Le calendrier observé : en Moselle, l'enquête a débuté en novembre 2004 par la mise en place de la méthodologie de travail et la conduite des groupes de réflexion qui ont permis le choix du sujet.

Après la formation des enquêteurs, la conduite des entretiens a débuté fin septembre 2006 pour s'achever fin février 2007. Il a fallu, ensuite, saisir les résultats par le biais du logiciel « Question »¹ afin de procéder au traitement des données et à leur analyse. Cette étape a été conduite sur une période de 5 mois.

Le questionnaire est composé de deux parties :

La première porte sur le recueil d'informations sur les personnes enquêtées.

La seconde partie interroge les répondants sur le rôle parental. C'est un questionnaire court, comprenant 30 questions fermées. La passation du questionnaire est d'environ vingt minutes.

¹ Logiciel d'analyse de données et de traitement statistique

Les objectifs sont de définir le rôle parental, de connaître les difficultés et les besoins des parents en matière d'éducation et d'évaluer les actions d'aide à la parentalité existantes.

La présentation des résultats de l'enquête sur le rôle parental

Les chiffres qui suivent sur l'identification des répondants n'ont pas subi de redressement, malgré le fait qu'ils ne soient pas exactement représentatifs des chiffres caractérisant la population mosellane.

En effet, des variables de l'échantillon obtenu comme le sexe, l'âge ou les catégories socioprofessionnelles apparaissent disproportionnées par rapport à la réalité de la société mosellane.

Ces chiffres sont toutefois représentatifs d'une catégorie de personnes particulièrement investies face à la question du rôle parental et de l'éducation des enfants.

Qui sont les répondants ?

La partie qui va suivre, présente les enquêtés au travers du sexe, de l'âge, de leur situation familiale et de leur situation professionnelle.

Après analyse de ces questions, les principales caractéristiques des répondants sont :

- Pour 63% ce sont des femmes. Ceci s'explique par le fait que les femmes sont encore plus investies dans l'éducation des enfants et de ce fait elles se sentent plus légitimes à répondre à ce type de questionnaire que les hommes.
- Sur la question de l'âge, les personnes répondantes ont entre 36 et 50 ans pour 40% d'entre elles. Cette fourchette d'âges correspond à la période d'éducation des enfants car l'âge moyen de la première grossesse en France est de 29,8 ans.
- Les répondants au questionnaire sont pour 90 % des parents ayant des enfants, encore à charge ou non.

Les individus ayant répondu au questionnaire sont donc des personnes investies dans l'éducation des enfants. Ils ont, pour la majorité, des enfants et, de ce fait, sont plus impliqués et légitimes à répondre aux questions que les personnes qui n'ont pas d'enfants.

Sur les 90% de personnes qui ont un ou plusieurs enfants, 59 % d'entre elles ont un ou des enfants qui vivent à leur domicile. La proportion de 41 % qui n'ont plus d'enfant au domicile peut être rapprochée des éléments relatifs à la répartition des l'âge des personnes interrogées : 28 % ont entre 51 et 65 ans et 17 % 66 ans et plus.

- La question sur les âges des enfants n'est pas exploitée en tant que telle, mais elle peut permettre d'affiner certains croisements avec des questions portant sur l'implication des parents et les difficultés rencontrées dans l'éducation des enfants. Chaque âge a évidemment ses spécificités en matière de problématique quant à l'éducation des enfants.

- La situation professionnelle : les répondants au questionnaire ne sont pas représentatifs de la population mosellane en ce qui concerne leur situation professionnelle.

On constate une surreprésentation des employés et des cadres et professions intellectuelles supérieures au détriment des ouvriers. Du fait de cette distribution, cette variable ne sera pas utilisée au cours de l'analyse.

Cette surreprésentation peut, peut être s'expliquer par le fait que les classes moyennes et supérieures ont plus de facilité à répondre à des enquêtes d'opinion car elles ont une plus grande maîtrise de l'écrit et de l'oral en raison d'un parcours scolaire plus long.

On peut supposer que les refus de répondre ont sans doute été moins fréquents au sein de ces catégories de personnes.

Les autres questions ne seront pas interprétées mais elles serviront à expliquer certains des thèmes sur le rôle parental.

Nous allons, dans un premier temps, nous intéresser, dans cette partie, à la perception du rôle parental en tant que problématique générale.

Dans un second temps, nous chercherons à affiner la compréhension de cette problématique en traitant l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants et les difficultés qu'ils rencontrent.

La troisième partie de l'étude portera sur les recherches de solutions en interrogeant les parents sur leurs besoins en matière d'aide à la parentalité.

Le rôle parental

Q17 (1) Pour vous, qui sont les premiers intervenants dans l'éducation d'un enfant ? (classé 1)

Non-Répondants	7	.
Le cercle relationnel des parents	5	1%
Le voisinage	1	0%
Les parents	350	95%
Le cercle familial	6	2%
L'école	6	2%
Autres	0	0%
Total répondants	368	100%

Q17 (2) Pour vous, qui sont les premiers intervenants dans l'éducation d'un enfant ? (classé 2)

Non-Répondants	34	.
Le cercle relationnel des parents	18	5%
Le voisinage	3	1%
Les parents	8	2%
Le cercle familial	165	48%
L'école	144	42%
Autres	3	1%
Total répondants	341	100%

Q17 (3) Pour vous, qui sont les premiers intervenants dans l'éducation d'un enfant ? (classé 3)

Non-Répondants	91	.
Le cercle relationnel des parents	44	15%
Le voisinage	6	2%
Les parents	3	1%
Le cercle familial	83	29%
L'école	142	50%
Autres	6	2%
Total répondants	284	100%

La question 17 porte sur les **premiers intervenants dans l'éducation d'un enfant**. Elle propose aux répondants de classer de 1 à 3 les différents items.

Cette question vise à montrer comment les parents se situent dans l'éducation de leurs enfants.

Les résultats démontrent qu'à 95%, les parents se considèrent bien comme les premiers éducateurs de leurs enfants.

Il y a là une revendication des parents d'être les premiers éducateurs de leurs enfants, ce qui tend à contredire l'idée reçue souvent exprimée de « parents démissionnaires ». Cela n'est pas la perception des répondants à la quasi-unanimité.

En deuxième et troisième choix de réponse ont été cités l'école et le cercle familial

La dimension éducative de l'école (au sens non scolaire) est reconnue par les parents au même niveau que celle dévolue au cercle familial.

L'école est cependant perçue plus comme un relais permettant d'apporter un plus dans le processus d'éducation et de socialisation de l'enfant. Il apparaît une cohérence et une complémentarité avec les questions suivantes sur cette thématique de l'école.

La famille est également reconnue comme éducateur mais elle ne figure qu'en troisième position si l'on additionne le deuxième et le troisième choix.

Les autres items ne sont pas repérés par les répondants comme des intervenants essentiels dans l'éducation des enfants.

Q18_(1) Pour vous, le rôle de parents, c'est s'occuper de (classé 1)

Non-Répondants	10	.
De la scolarité de l'enfant	73	20%
Des loisirs de l'enfant	1	0%
De la santé de l'enfant	165	45%
De l'avenir professionnel de l'enfant	15	4%
Du comportement et de l'éveil de l'enfant	105	29%
De son insertion dans le monde adulte	6	2%
Total répondants	365	100%

Q18_(2) Pour vous, le rôle de parents, c'est s'occuper de (classé 2)

Non-Répondants	20	.
De la scolarité de l'enfant	119	34%
Des loisirs de l'enfant	8	2%
De la santé de l'enfant	101	28%
De l'avenir professionnel de l'enfant	38	11%
Du comportement et de l'éveil de l'enfant	62	17%
De son insertion dans le monde adulte	27	8%
Total répondants	355	100%

Q18_(3) Pour vous, le rôle de parents, c'est s'occuper de (classé 3)

Non-Répondants	27	.
De la scolarité de l'enfant	88	25%
Des loisirs de l'enfant	24	7%
De la santé de l'enfant	39	11%
De l'avenir professionnel de l'enfant	75	22%
Du comportement et de l'éveil de l'enfant	50	14%
De son insertion dans le monde adulte	72	21%
Total répondants	348	100%

La **question 18** a pour objectif de faire définir aux parents, ce qu'est pour eux **le rôle de parent**.

Les propositions qui sont faites portent sur la scolarité, les loisirs, la santé, l'avenir professionnel, le comportement et l'éveil ainsi que sur l'insertion dans le monde adulte.

La santé est la réponse la plus fréquente avec 45 % en premier choix. La santé représente pour les individus un état de normalité. La famille, représentée par les parents, incarne protection, autorité et affection. Il est difficile pour tout parent d'être dans l'incapacité de pouvoir protéger son enfant. La santé est un « bien » intemporel, permanent. Il s'agit donc de la première préoccupation des parents vis-à-vis de leurs enfants (même si, au final, le rôle parental en la matière ne peut pas toujours être déterminant devant certains facteurs aléatoires).

Arrivent ensuite le comportement et l'éveil, puis la scolarité, l'avenir professionnel et l'insertion dans le monde adulte, qui sont des domaines permettant aux parents de jouer plus complètement leur rôle. L'item sur les loisirs a été très peu énoncé.

Les questions 19, 20, 21, 22 portent sur l'implication des parents dans l'éducation des enfants. Pour chaque thème, on cherche à comprendre les points les plus importants par la reprise des thèmes de la question 18.

Q19 (1) Parmi les propositions de situations suivantes traduisant l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants, cochez les 2 propositions qui vous semblent les plus importantes (classé 1)		
Non-Répondants	10	.
Suivi des devoirs par le cahier de texte	154	42%
Travail en commun avec l'enfant sur ses devoirs	157	43%
Rencontres parents/professeurs	28	8%
Information sur l'orientation scolaire	12	3%
Discussion autour de son avenir professionnel	14	4%
Inscription à des cours de soutien scolaire	0	0%
Total répondants	365	100%

Q19 (2) Parmi les propositions de situations suivantes traduisant l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants, cochez les 2 propositions qui vous semblent les plus importantes (classé 2)		
Non-Répondants	18	.
Suivi des devoirs par le cahier de texte	17	5%
Travail en commun avec l'enfant sur ses devoirs	76	21%
Rencontres parents/professeurs	125	35%
Information sur l'orientation scolaire	42	12%
Discussion autour de son avenir professionnel	88	25%
Inscription à des cours de soutien scolaire	9	3%
Total répondants	357	100%

La question 19 porte sur la scolarité et l'insertion professionnelle.

Les répondants se disent impliqués à 43% dans « le travail en commun avec l'enfant » et à 42% dans « le suivi des devoirs par le cahier de texte ». Les parents privilégient le travail avec l'enfant à la maison.

« Le soutien scolaire prend une part importante des tâches domestiques au foyer. Les parents consacrent en moyenne vingt cinq minutes par soir et par enfant au suivi et à l'aide aux devoirs² ».

En second choix, les enquêtés ont répondu à 35% les « rencontres parents/professeurs ». L'institution scolaire privilégie depuis une vingtaine d'années les relations avec les parents d'élèves en ouvrant les portes des établissements scolaires par des réunions d'informations et des rencontres parents/professeurs. Mais ces temps de rencontre cristallisent les difficultés des relations parents/école, souvent réduites à ces rendez vous annuels. Il n'est pas rare d'entendre les professionnels relever que ces rendez vous sont délaissés par les parents et plus particulièrement ceux des enfants en difficultés.

Les temps de rencontres parents/enseignants sont importants pour les parents, mais ils ne sont pas primordiaux. Au travers de ces résultats, c'est le travail à la maison et la capacité des parents à s'y impliquer qui sont privilégiés.

Ces chiffres montrent un investissement important des parents dans l'éducation

²TERRAIL Jean Pierre, *la scolarisation de la France*, La Dispute, Courtry, 1997.

scolaire de leurs enfants en y
prenant part de façon active.

Les parents d'aujourd'hui sont plus souvent diplômés du fait de la démocratisation de la scolarité. Il ne faut par ailleurs pas oublier, que nos répondants appartiennent en grande partie aux groupes des employés, des professions intermédiaires et des cadres et professions intellectuelles supérieures. Les enquêtés ont fait des études et de ce fait se sentent à l'aise avec le système scolaire. Il est à cet égard significatif de constater qu'à la question 27, les difficultés données portent sur la scolarité, par un problème relationnel avec l'enfant.

Selon Jean Pierre Terrail (ibid), l'intensité des relations entre parents et enseignants est fonction de leur appartenance sociale et elle est maximale chez les professions intermédiaires qui conjuguent en règle générale un parcours scolaire de niveau bac ou plus, un bon niveau culturel et un respect pour la fonction enseignante.

Compte tenu de l'échantillon, cette relation peut être analysée comme fixant un surinvestissement des parents concernés, mais dans une relation à l'école peut être moins problématique qu'elle pourrait l'être pour des familles moins diplômées.

L'investissement parental vers l'aide aux devoirs devrait en être ainsi facilité.

Q20 (1) Parmi les propositions de situations suivantes traduisant l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants, cochez les 2 propositions qui vous semblent les plus importantes (classé 1)

Non-Répondants	10	.
Prise en compte d'une alimentation équilibrée	251	69%
Information sur les comportements à risque (tabac, alcool, drogue)	73	20%
Faire attention à son hygiène corporelle	29	8%
Prendre régulièrement rendez-vous chez le dentiste	4	1%
Suivi de sa contraception/des moyens de protection	3	1%
Proposer une activité physique ou sportive	5	1%
Total répondants	365	100%

Q20 (2) Parmi les propositions de situations suivantes traduisant l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants, cochez les 2 propositions qui vous semblent les plus importantes (classé 2)

Non-Répondants	19	.
Prise en compte d'une alimentation équilibrée	20	6%
Information sur les comportements à risque (tabac, alcool, drogue)	89	25%
Faire attention à son hygiène corporelle	132	37%
Prendre régulièrement rendez-vous chez le dentiste	16	4%
Suivi de sa contraception/des moyens de protection	21	6%
Proposer une activité physique ou sportive	78	22%

Total répondants	356	100%
------------------	-----	------

La **question 20** interroge les enquêtés sur la problématique de **la santé**. Sur les différents items proposés, « la prise en compte d'une alimentation équilibrée » obtient 69 % des réponses en premier choix. Celle-ci est suivie en second choix par « faire attention à son hygiène corporelle » pour 37 % des réponses et par « l'information sur les comportements à risque » pour 25% des répondants. L'item « proposer une activité physique ou sportive » recueille 22% des réponses.

L'« alimentation équilibrée » arrive donc au premier plan des réponses. Ceci peut s'expliquer en raison de la mise en place de la politique nutritionnelle appelée PNNS (Programme National Nutrition Santé). Ce programme a été mis en place en janvier 2001 et a pour objectif général l'amélioration de l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur la nutrition. Depuis le 28 février 2007, un décret d'application et un arrêté de la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004 imposent aux annonceurs de certains produits alimentaires d'introduire des messages sanitaires dans leurs publicités et outils d'informations tels que les brochures de la grande distribution.

Cette mesure vise à sensibiliser le public, dont les enfants aux repères essentiels en matière de nutrition.

Ces diverses campagnes d'information et de sensibilisation sont au plus proche de la population qui les côtoie quotidiennement. Ceci se fait sans doute ressentir au travers des réponses des enquêtés.

Au travers des réponses données, l'âge des enfants n'est pas un indicateur essentiel. L'alimentation équilibrée concerne tous les âges, ce qui n'est pas le cas des autres réponses.

En ce qui concerne les comportements à risque et l'hygiène corporelle, les parents d'enfants d'adolescents se sentent logiquement plus

concernés par ces problématiques que les parents d'enfants en bas âge.

Q21_(1) Parmi les propositions de situations suivantes traduisant l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants, cochez les 2 propositions qui vous semblent les plus importantes (classé 1)		
Non-Répondants	9	.
Inculquer des règles, une discipline de vie	192	52%
Prendre du temps pour son développement personnel et son éveil	54	15%
Répondre à ses questions même les plus délicates (drogues, sexe...)	33	9%
Volonté de lui donner un rythme de vie (sommeil, repas)	32	9%
Lui inculquer une ouverture au monde et aux personnes	16	4%
Lui apprendre la politesse et le respect d'autrui	39	11%
Total répondants	366	100%

Q21_(2) Parmi les propositions de situations suivantes traduisant l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants, cochez les 2 propositions qui vous semblent les plus importantes (classé 2)		
Non-Répondants	13	.
Inculquer des règles, une discipline de vie	24	7%
Prendre du temps pour son développement personnel et son éveil	44	12%
Répondre à ses questions même les plus délicates (drogues, sexe...)	50	14%
Volonté de lui donner un rythme de vie (sommeil, repas)	40	11%
Lui inculquer une ouverture au monde et aux personnes	48	13%
Lui apprendre la politesse et le respect d'autrui	156	43%
Total répondants	362	100%

La **question 21** propose une interrogation sur le comportement, l'éveil et l'insertion dans le monde adulte.

En premier choix, la réponse la plus fréquemment donnée à 52% est « inculquer des règles, une discipline de vie ». En seconde proposition apparaît la réponse « lui apprendre la politesse et le respect d'autrui » pour 43% des personnes interrogées. Ces réponses ont été données par l'ensemble des répondants quelque soit l'âge des enfants.

Ces deux réponses font apparaître la notion de socialisation de l'enfant. La famille est l'institution essentielle par laquelle est assurée la reproduction des relations sociales³. La famille représente une instance de socialisation de premier ordre. Les parents inculquent à leurs enfants les règles de la vie en société. Cet apprentissage aide les individus à déchiffrer les codes de notre société. Pour tout parent, il est important de pouvoir transmettre à son enfant un capital qui lui servira tout au long de sa vie car son influence ne se réduit pas à la période de l'adolescence mais se poursuit avec plus ou moins d'intensité tout au long d'une vie.

³ Gilles FERREOL, Jean Pierre NORECK, *Introduction à la sociologie*, Armand Collin, Paris, 1996.

Q22 (1) Parmi les propositions de situations suivantes traduisant l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants, cochez les 2 propositions qui vous semblent les plus importantes (classé 1)

Non-Répondants	9	.
L'emmener à des activités périscolaires (musique, sport...)	194	53%
Proposer dans son temps de loisirs des activités (jeux de société, vélo, lecture)	84	23%
Contrôler l'utilisation d'Internet et de la télévision	48	13%
Permettre à l'enfant de développer ses talents créatifs	21	6%
Inscrire l'enfant à des activités en groupe (camps de vacances, voyages scolaires, centres aérés)	19	5%
Total répondants	366	100%

Q22 (2) Parmi les propositions de situations suivantes traduisant l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants, cochez les 2 propositions qui vous semblent les plus importantes (classé 2)

Non-Répondants	19	.
L'emmener à des activités périscolaires (musique, sport...)	21	6%
Proposer dans son temps de loisirs des activités (jeux de société, vélo, lecture)	57	16%
Contrôler l'utilisation d'Internet et de la télévision	97	27%
Permettre à l'enfant de développer ses talents créatifs	85	24%
Inscrire l'enfant à des activités en groupe (camps de vacances, voyages scolaires, centres aérés)	96	27%
Total répondants	356	100%

La question 22 porte sur les loisirs. A 53 % les personnes interrogées ont répondu en premier choix « l'emmener à des activités périscolaires ». En second choix apparaissent « contrôler l'utilisation d'Internet » et « inscrire l'enfant à des activités en groupe » qui obtiennent chacune 27%. Ensuite, 24 % des répondants ont choisi « permettre à l'enfant de développer ses talents créatifs ».

En croisant ces chiffres avec la question 9 « les enfants pratiquent-ils une activité périscolaire ? », on peut dire que ce sont bien les parents qui répondent « oui » à la question 9, qui disent s'impliquer dans les activités périscolaires de leurs enfants. Pour ceux qui ont répondu « non » à la question 9, près de la moitié propose à leurs enfants dans leurs temps de loisirs des activités non scolaires. Ils prennent du temps pour les conduire aux activités, ainsi que pour jouer avec eux.

Le contrôle d'Internet est positionné à la deuxième place, après le périscolaire, ce qui démontre qu'il est une préoccupation secondaire des parents bien qu'il soit exprimé comme une difficulté à la question suivante.

Q23 (1) Parmi la même liste de propositions, pouvez-vous numéroté au maximum 3 difficultés principales rencontrées dans l'éducation de votre (vos) enfant(s) par ordre d'importance de 1 à 3, 1 étant la difficulté la plus importante : (classé 1)

Non-Répondants	50	.
Suivi des devoirs par le cahier de texte	23	7%
Travail en commun avec l'enfant sur ses devoirs	50	15%
Rencontres parents/professeurs	5	2%
Information sur l'orientation scolaire de l'enfant	34	10%
Discussion autour de son avenir professionnel	35	11%
Inscription à des cours de soutien scolaire	1	0%
Prise en compte d'une alimentation équilibrée	13	4%
Information sur les comportements à risque (tabac, alcool, drogue)	15	5%
Faire attention à son hygiène corporelle	0	0%
Prendre régulièrement rendez-vous chez le dentiste	2	1%
Suivi de sa contraception/ des moyens de protection	6	2%
Proposer une activité physique ou sportive	4	1%
Inculquer des règles, une discipline de vie	45	14%
Prendre du temps pour son développement personnel et son éveil	18	6%
Répondre à ses questions même les plus délicates (drogues, sexe...)	5	2%
Volonté de lui donner un rythme de vie (sommeil, repas)	13	4%
Lui inculquer une ouverture au monde et aux personnes	6	2%
Lui apprendre la politesse et le respect d'autrui	8	2%
L'emmener à des activités périscolaires (musique, sport...)	8	2%
Proposer dans son temps de loisirs des activités (jeux de société, vélo, lecture)	2	1%
Contrôler l'utilisation d'Internet et de la télévision	19	6%
Permettre à l'enfant de développer ses talents créatifs	2	1%
Inscrire l'enfant à des activités en groupe (camps de vacances, voyages scolaires, centres aérés)	11	3%
Total répondants	325	100%

La **question 23** porte sur les **difficultés rencontrées** lors de l'éducation des enfants. La liste des propositions de réponses reprend l'ensemble des items des questions 19, 20, 21 et 22. Les répondants pouvaient proposer jusqu'à 3 réponses.

Les difficultés principales rencontrées par les parents se situent principalement au niveau de la scolarité qui regroupe 36% des réponses, avec 15% pour le « travail en commun avec l'enfant sur ses devoirs », 11% pour la « discussion autour de son avenir professionnel » et 10% pour « l'information sur l'orientation scolaire de l'enfant ».

Lorsque l'on compare les réponses à cette question avec les réponses à la question 18 qui porte sur le rôle de parent, on peut conclure que les parents disent « s'impliquer » en premier

lieu dans la santé de l'enfant qui est pour eux le rôle le plus important de parents, mais qu'ils rencontrent le plus de difficultés au niveau de la scolarité de l'enfant.

De plus, lorsque l'on croise les réponses de la question 19 « Parmi les propositions de situations suivantes, traduisant l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants, cochez les deux propositions qui vous semblent les plus importantes : la scolarité et l'insertion professionnelle » avec celles de la question 23, les parents qui se disent les plus impliqués au niveau du travail en commun avec l'enfant et du suivi des devoirs par le cahier de texte, sont ceux qui rencontrent les difficultés sur ces deux points.

On peut ainsi parler d'un investissement des parents dans l'éducation scolaire qui se transforme en préoccupation lorsque ces parents sont confrontés à des difficultés. A moins que l'implication des parents ne soit proportionnelle aux difficultés qu'ils rencontrent dans l'accompagnement de leurs enfant (plus grande est la difficulté, plus grand est l'investissement). La question scolaire est devenue aujourd'hui un enjeu central de la vie des familles et la première cause de conflit familial selon Jean Pierre TERRAIL⁴. Les familles se mobilisent dans l'éducation scolaire par une aide à domicile mais aussi des cours particuliers.

En seconde position les parents ont répondu à 14% « inculquer des règles, une discipline de vie ».

On retrouve ici également une des préoccupations des parents retracée par la question 21 sur l'implication des parents dans une socialisation de l'enfant. Mais cette socialisation de l'enfant conduit aussi à des difficultés.

La troisième réponse la plus donnée en termes de difficulté est « contrôler l'utilisation d'Internet ». Cet item apparaît en deuxième choix à la question 22 sur l'implication des parents dans les loisirs.

Les nouvelles technologies du numérique dont Internet représentent une source importante d'information, d'éducation et de loisirs pour les enfants. Mais elles présentent aussi des risques pour les enfants, pouvant être confrontés à des contenus choquants, s'exposer à des rencontres dangereuses et à une forme de dépendance. Au vu de ces résultats, les parents prennent conscience de ces dangers et d'une certaine manière de leurs difficultés à apporter des réponses adaptées. Ainsi, il est important de continuer à les informer sur les dangers en leur proposant des clés de dialogue⁵ avec leurs enfants et en leur expliquant qu'il existe des outils de protection afin que cette difficulté n'en soit plus une.

⁴ Jean Pierre TERRAIL, *la scolarisation de la France*, La dispute, Courtry, 1997.

⁵ P@RENTS!: la parentalité à l'ère du numérique, UNAF, Microsoft, Paris, 2006.

Les **questions 24, 25 et 26** portent sur la **compréhension de la nature des difficultés** identifiées à la question 23. Ces questions cherchent à identifier précisément l'origine des difficultés rencontrées par les parents. Pour chaque difficulté exprimée, le répondant peut en préciser la nature en choisissant 3 réponses.

<u>Q24 (1) En reprenant les 3 difficultés exprimées à la question précédente, veuillez préciser pour chacune la nature de la difficulté. Vous pouvez numéroter les cases de 1 à 3, 1 étant la plus importante - - Difficulté n°1 (classé 1)</u>		
Non-Répondants	64	.
Aucune connaissance du sujet de la part du parent	39	13%
Aucune connaissance du sujet de la part de l'enfant	35	11%
Difficulté relationnelle: connaissance du sujet mais ne sait pas comment s'y prendre avec l'enfant	61	20%
Refus de la part de l'enfant de dialoguer	70	23%
Problème de crédibilité du parent face à l'argumentaire de l'enfant	24	8%
Problème de temps	73	23%
Problème d'argent	9	3%
Total répondants	311	100%

<u>Q25 (1) En reprenant les 3 difficultés exprimées à la question précédente, veuillez préciser pour chacune la nature de la difficulté. Vous pouvez numéroter les cases de 1 à 3, 1 étant la plus importante - - Difficulté n°2 (classé 1)</u>		
Non-Répondants	91	.
Aucune connaissance du sujet de la part du parent	26	9%
Aucune connaissance du sujet de la part de l'enfant	35	12%
Difficulté relationnelle: connaissance du sujet mais ne sait pas comment s'y prendre avec l'enfant	63	22%
Refus de la part de l'enfant de dialoguer	62	22%
Problème de crédibilité du parent face à l'argumentaire de l'enfant	31	11%
Problème de temps	59	21%
Problème d'argent	8	3%
Total répondants	284	100%

<u>Q26 (1) En reprenant les 3 difficultés exprimées à la question précédente, veuillez préciser pour chacune la nature de la difficulté. Vous pouvez numéroter les cases de 1 à 3, 1 étant la plus importante - - Difficulté n°3 (classé 1)</u>		
Non-Répondants	142	.
Aucune connaissance du sujet de la part du parent	24	10%
Aucune connaissance du sujet de la part de l'enfant	30	13%
Difficulté relationnelle: connaissance du sujet mais ne sait pas comment s'y prendre avec l'enfant	50	21%
Refus de la part de l'enfant de dialoguer	40	17%
Problème de crédibilité du parent face à l'argumentaire de l'enfant	32	14%
Problème de temps	50	21%
Problème d'argent	7	3%
Total répondants	233	100%

Les premières difficultés énoncées à la question 23 portent sur la scolarité, sur la socialisation de l'enfant.

La question 24 montre que ces difficultés sont premièrement d'ordre relationnel. Le « parent ne sait pas comment s'y prendre avec l'enfant » et il y a « un refus de la part de l'enfant de dialoguer ». Les parents sont dépassés en termes d'argumentaire lorsqu'il s'agit d'entreprendre une discussion autour de l'orientation et de l'avenir professionnel. De plus le problème de temps est également évoqué pour chaque questionnement, les parents manquent de temps à consacrer à leurs enfants.

Ces réponses montrent que les parents s'investissent dans la relation avec l'enfant, ils expriment des difficultés dans certains domaines comme la scolarité, mais sont confrontés au refus de leurs enfants de dialoguer ou à leur incapacité à nouer ce dialogue.

Une des réponses adaptée à ce type de problème peut être de proposer aux parents des réunions de médiation familiale, de participer à des groupes de paroles, de rencontrer d'autres parents ayant les mêmes difficultés pour ainsi dénouer des situations conflictuelles. Encore faut-il que ces réponses soient conformes aux attentes des parents.

En ce qui concerne la difficulté « contrôler l'utilisation d'Internet », les parents rencontrent également un « refus de la part de l'enfant de dialoguer » et un « problème de crédibilité face à l'argumentaire de l'enfant » ainsi qu'un « problème de temps ». Les parents ont la volonté de s'investir dans le contrôle d'Internet mais ils n'arrivent pas à communiquer avec leurs enfants. Ils disent que leurs arguments ne sont pas crédibles face aux connaissances que les enfants ont de tout ce que représentent les nouvelles technologies. De ce fait, il serait judicieux de pouvoir apporter une formation aux nouvelles technologies aux parents afin qu'ils puissent nouer un dialogue avec leurs enfants et leur faire prendre conscience des risques qu'ils encourent.

A tous les niveaux de difficultés les parents se heurtent donc aux mêmes types de problèmes. Les parents n'arrivent pas à entrer en relation avec leurs enfants sur des sujets qu'ils ne maîtrisent pas et sont confrontés à un manque de temps.

Malgré la réduction du temps de travail, les parents répondants nous disent n'avoir toujours pas assez de temps à consacrer à leurs enfants et ce problème de temps est une réelle difficulté dans la volonté qu'ils ont d'éduquer leurs enfants. Il y a un investissement profond des parents dans leur rôle parental et d'éducation et ils revendiquent ceci en voulant s'investir encore d'avantage.

Il est important de préciser que le problème d'argent est très peu évoqué et qu'il n'est pas perçu pour les parents comme une difficulté.

Q27 Face à une situation difficile, quelle aide souhaiteriez-vous?		
Non-Répondants	21	.
Information	158	45%
Accompagnement individuel	79	22%
Accompagnement collectif	28	8%
Conseils par des professionnels	186	53%
Soutien financier	45	13%
Savoir-faire transmis par des parents	76	21%
Orientation vers des structures spécialisées	55	16%
Relation parents/professeurs élargies	77	22%
Aménagement du temps	53	15%
Ne sais pas	34	10%
Total répondants	354	100%

La **question 27** propose de questionner les parents sur l'**aide** qu'ils souhaiteraient avoir face à une situation difficile. Cette question donne suite à la précédente car elle cherche à connaître leurs besoins. Il était possible de donner trois réponses au maximum. Cette question propose trois types de choix entre :

- individuel - collectif
- professionnels-parents
- information- soutien- accompagnement-orientation

Les interrogés ont répondu à 53% qu'ils aimeraient avoir des « conseils par des professionnels » et à 45% dans le domaine de « l'information ».

De ce fait, les parents souhaitent face à une situation difficile, plutôt de l'accompagnement individuel que collectif, plus d'information et un soutien transmis par des professionnels.

En recoupant ces informations avec les difficultés exprimées qui sont principalement d'ordre scolaire, de socialisation de l'enfant et du contrôle d'Internet, on rejoint les propositions qui ont été faites à la question précédente. On peut supposer que les parents sont désireux d'être informés sur la scolarité de leurs enfants, sur l'orientation scolaire, sur l'éducation des enfants en général dans le cadre des règles de vie et de l'autorité parentale. Les parents ont le désir d'être conseillés par des professionnels qui peuvent être les enseignants, les conseillers d'éducation, les médiateurs familiaux ou tout travailleur social spécialiste de la parentalité.

Q28 Si vous avez bénéficié d'une aide ou d'un conseil en matière d'éducation, de quel type était-il?

Non-Répondants	104	.
Associatif	10	4%
Familial	112	41%
Relationnel	32	12%
Enseignants	55	20%
Travailleurs sociaux	3	1%
Educateurs, animateurs	12	4%
Religieux	7	3%
Professionnels (psychologue, psychiatre...)	40	15%
Total répondants	271	100%

La **question 28** interroge les individus sur l'aide dont ils ont bénéficié en matière d'éducation. Cette question a pour objectif de savoir si les parents ont bénéficiés de l'aide souhaitée à la question précédente.

Or, pour 41% des répondants, l'aide donnée provient de la famille et pour 20% d'enseignants. La catégorie des professionnels ne regroupe que 15 % des réponses.

On peut en conclure que les parents, en matière d'éducation, désirent un autre type d'aide que celui qu'ils ont reçu. La famille reste un lieu du soutien parental, mais selon les réponses à la question précédente, elle ne suffit plus.

Q29 Diriez-vous, concernant le dispositif d'aide à la parentalité existant, qu'il est:

Non-Répondants	16	.
Adapté à l'accompagnement des parents	67	19%
Inadapté	65	18%
Ne sais pas	227	63%
Total répondants	359	100%

La **question 29** porte sur le dispositif d'aide à la parentalité : le REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents). L'objectif de la question est de savoir si les parents connaissent ce dispositif en les interrogeant sur leur opinion vis-à-vis de celui-ci.

Le REAAP a été créé suite à la Conférence de la Famille de 1998.

Il a pour objectif d'aider les parents dans l'exercice de leur fonction parentale, avec une double préoccupation : permettre le développement des relations entre les parents, faciliter l'accès à l'information et favoriser le contact avec des professionnels.

Le REAAP, en Moselle, regroupe 49 actions d'aide à la parentalité. Les types d'actions sont des groupes de paroles, des groupes de parents, de la médiation, des actions en lien avec l'école, des actions en lien avec la petite enfance, des actions sur la pré adolescence et l'adolescence, des lieux d'accueils, de l'accompagnement de futurs parents.

Il a été demandé aux répondants de dire si ce dispositif est adapté ou inadapté dans l'aide à la parentalité.

Or 63% des interrogés ont répondu « ne sais pas », ce qui démontre une méconnaissance du dispositif.

19% des répondants estiment le dispositif adapté à l'accompagnement des parents et 18% inadapté. Mais est-ce que cette connaissance du dispositif est une connaissance réelle ou une appréciation portée sur une connaissance théorique ?

Q30 Selon vous, la suspension des allocations familiales est-elle une mesure de soutien à la fonction parentale?

Non-Répondants	5	.
Oui, elle permet aux parents de prendre conscience d'une situation de difficulté	83	22%
Oui, elle sanctionne les parents qui ne font pas leur devoir d'éducation	99	27%
Non, elle n'est pas adaptée aux difficultés que rencontrent les parents	76	21%
Non, car elle aggrave la situation familiale	76	21%
Ne sais pas	36	10%
Total répondants	370	100%

La **question 30** porte sur la **suspension des allocations familiales**. Il est demandé aux répondants de dire si cette mesure est, selon eux, une mesure de soutien à la fonction parentale ou non. Cette formulation a été délibérément proposée. Elle renvoie à un discours public ambivalent sur cette mesure, tantôt présentée comme une sanction, mais également parfois comme le moyen d'amener une prise de conscience des parents.

Cinq propositions ont été faites aux répondants :

-« Oui, elle permet aux parents de prendre conscience d'une situation de difficulté »

-« Oui, elle sanctionne les parents qui ne font pas leur devoir d'éducation »

-« Non, elle n'est pas adaptée aux difficultés que rencontrent les parents »

-« Non, car elle aggrave la situation familiale »

-« Ne sais pas »

La première proposition obtient 22% des réponses, la seconde 27% des réponses, la troisième 21%, la quatrième 21% et la dernière 10%.

Cette question a obtenu 370 réponses sur les 375 personnes interrogées. La quasi-totalité des personnes interrogées a donc exprimé un avis sur cette question.

Près de la moitié des répondants estime que la suspension des allocations familiales est une mesure de soutien à la fonction parentale (addition des réponses « oui »)

Parmi elles, 27% des personnes interrogées, y sont favorables, car elle sanctionne les parents qui ne font pas leur devoir d'éducation.

L'autre moitié, 42 % des répondants, estiment que cette mesure n'est pas une mesure de soutien parental, car elle n'est pas adaptée aux difficultés et peut également aggraver la situation familiale.

Sur les personnes qui ont répondu « oui », 22% estiment que cette mesure va permettre aux parents de « prendre conscience » d'une situation.

Cette motivation est d'une nature quelque peu différente de la notion de sanction qui prévaut dans le deuxième choix favorable qui était proposé.

Or, on peut trouver d'autres manières d'aider les parents en leur faisant prendre conscience de leurs carences éducatives. Il est possible que ces répondants soient favorables à d'autres mesures de « prise de conscience » du rôle parental.

La suspension des allocations familiales fait partie du contrat de responsabilité parentale mis en place par le décret de la loi du 31 mars 2006. Ce contrat a pour objectif d'apporter un soutien et un accompagnement aux parents en difficulté. Il est proposé dans le cas d'absentéisme scolaire grave, de trouble porté au fonctionnement d'un établissement scolaire, ou de toute autre difficulté liée à une carence de l'autorité parentale. Le contrat rappelle aux parents leurs droits et devoirs et leur offre un accompagnement social, afin de les soutenir dans l'exercice de leurs

responsabilités vis-à-vis de leurs enfants. Ce n'est qu'en cas de refus délibéré des parents de s'associer à cette démarche que peut être

décidée, une mesure de suspension temporaire des allocations familiales.

Conclusion

Cette enquête, conduite sur une période d'un an sur l'ensemble du territoire de la Moselle à concerné 375 personnes sur un échantillon de 1200 individus tirés au sort.

L'échantillon peut être caractérisé de la manière suivante : les répondants sont majoritairement des femmes (63%), ils sont en situation de parentalité (pour 90% d'entre eux) et dans une tranche d'âge les plaçant dans une réalité d'exercice de la parentalité (40% ont entre 36 et 50 ans)

Un déséquilibre relativement important est constaté dans la répartition socio-professionnelle des répondants, au profit d'une surreprésentation de catégories diplômées. Les personnes constituant l'échantillon peuvent donc être considérées comme ayant un niveau scolaire plus élevé que la moyenne de la population réelle.

Au travers de cette enquête sur le rôle parental, de nombreuses questions ont été soulevées.

- Les parents se disent les **premiers éducateurs de leurs enfants** à 95 %. Il s'agit d'une expression forte qui tend à contredire l'idée reçue de « parents démissionnaires ». Les parents **revendiquent leur rôle parental**. Il faut dès lors sans doute chercher ailleurs que dans une prétendue abdication des parents à exercer leurs responsabilités, les causes de la délinquance des petits « sauvages ».
- En quoi consiste ce **rôle de parent** ?
La première préoccupation des parents est la **santé** de leurs enfants. Il s'agit d'un domaine qui comporte une part d'incertitudes, tant il est évident qu'un certain nombre de facteurs intervenants sur l'état de santé d'une personne échappe à tout contrôle. Pour autant, l'investissement des parents dans cette donnée de la vie ne doit pas être négligé. Au-delà de l'approche strictement sanitaire, on peut par exemple s'interroger sur les effets sociaux induits par des mesures touchant aux capacités d'accès aux soins.

La Scolarité est le deuxième grand domaine d'investissement des parents et celui sur lequel ils estiment probablement avoir le plus de prise (il ne faut pas oublier que l'échantillon est plutôt plus diplômé que la moyenne des mosellans).

Le comportement et l'éveil, ainsi que l'avenir professionnel et l'insertion dans le monde adulte arrivent assez loin dans les préoccupations principales des parents interrogés (il faut sans doute y voir des effets liés aux âges des enfants des personnes interrogées).

L'implication des parents se fait :

- Pour ce qui concerne la santé, l'équilibre de l'alimentation donnée aux enfants est la première préoccupation des parents. Faut-il y voir les effets de la présence de cette problématique de santé publique dans les médias ? L'expression de cet enjeu pour les parents serait à mettre en corrélation avec la réalité des pratiques et en particulier l'actualité économique récente de l'inflation notamment sur les produits frais. Les parents ont-ils aujourd'hui les moyens de donner à leurs enfants cette alimentation équilibrée ?
- Au niveau de la **scolarité**. Les parents s'investissent de façon active sur le **travail à la maison** avec leurs enfants, par l'aide aux devoirs et le suivi du cahier de texte. Les réunions parents/professeurs sont importantes mais pas primordiales au niveau de leur investissement. L'enjeu éducatif se situe donc dans la capacité qu'ont les parents à

accompagner quotidiennement le travail scolaire de leur enfant. Deux enjeux principaux sont sous jacents à ce niveau pour les parents : être présents aux cotés de leurs enfants et être capable d'aider les enfants dans leur travail scolaire.

- Les parents disent s'investir également dans la **socialisation** de leurs enfants. Le comportement de l'enfant dans la société est important. Les parents veulent transmettre des valeurs à leurs enfants. Ils veulent leur inculquer des règles de vie afin qu'ils s'insèrent au mieux dans le monde adulte. Cette volonté s'inscrit dans des valeurs de sociabilisation souvent considérées comme plus traditionnelles et généralement opposées à l'individualisme présenté comme source de bien des maux de notre société actuelle. Là aussi, même si elle n'est pas partagée au même niveau de priorité par tous les parents interrogés, cette préoccupation reste bien présente pour beaucoup de parents.
- Les répondants nous disent s'investir également dans les **activités** de leurs enfants. Ils prennent du temps pour les emmener aux activités périscolaires ou leur proposer des activités pendant leur temps de loisirs. La notion d'activités extra-scolaires recouvre d'une part un domaine d'activité strictement de loisirs et d'autre part les activités périscolaires en lien avec la scolarité proprement dite.
- Les parents expriment également leur implication face au **contrôle d'Internet**. Il s'agit toutefois d'une préoccupation seconde. Leur implication ne semble pas proportionnelle à la médiatisation actuelle sur la dangerosité de cet outil. Si les aspects de sécurité ne doivent pas être négligés, on peut cependant s'interroger sur cette approche médiatique qui est faite d'Internet. L'outil pédagogique favorisant l'apprentissage et le développement de connaissances et d'information est assez peu valorisé, alors même qu'il peut participer à répondre à certaines préoccupations des parents et que par ailleurs, son utilisation peut constituer un temps privilégié d'échange entre parents et enfants.

Les difficultés rencontrées par les parents sont :

- Les parents rencontrent logiquement le plus de difficultés dans les domaines où ils sont les plus impliqués comme la **scolarité** par le travail à la maison ou **l'inculcation de règles et de normes**, ainsi que le **contrôle d'Internet**.
- Pour la majorité des répondants, la première des difficultés exprimées est un **problème relationnel** avec l'enfant qui, selon les répondants « refuse tout dialogue ». La relation parent-enfant est au cœur de ce qui est présenté comme un refus de dialogue de la part de l'enfant, mais qui touche très certainement également à la capacité des parents à engager et à faire vivre ce dialogue (la réponse « ne sait pas comment s'y prendre » arrive d'ailleurs au même niveau que le « refus de dialogue ») Ces difficultés relationnelles sont particulièrement présentes quand il s'agit de l'accompagnement du travail scolaire ou de l'inculcation des règles.
- Le **parent est dépassé en termes d'argumentaire** et de **crédibilité** face aux nouvelles technologies. L'insuffisance de compétence (réelle ou en terme de reconnaissance par l'enfant au parent) sur ce sujet contribue probablement à détériorer la capacité de dialogue entre les parents et les enfants. D'une certaine manière, soit le parent n'est pas en capacité d'exercer son rôle éducatif, soit l'enfant lui dénie cette capacité. Dans les deux cas, le parent ne peut pas se poser réellement en tant qu'éducateur sur ces questions.
- Le **problème de temps** apparaît aussi comme un facteur de difficulté au même niveau d'importance que les précédents. .
- Les parents s'investissent personnellement en temps et en énergie dans l'éducation de leurs enfants mais cela ne suffit pas. Ils sont confrontés à des difficultés qu'ils n'arrivent pas à surmonter seuls.

L'aide aux parents :

La famille est la première source d'**aide** mobilisée par les parents. Elle n'apparaît cependant pas suffisante. Les parents sont donc à la recherche d'une autre forme d'aide qui, selon les réponses au questionnaire, proviendrait de **professionnels**. Cette aide doit être **individuelle** plutôt que collective et devrait délivrer plus d'**information**.

Une des aides proposées aujourd'hui passe par les **Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents**. Les REAAP sont un dispositif qui vise à soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants par des actions innovantes destinées à rendre le parent acteur de ce dispositif. Lorsque l'on interroge les parents sur ce dispositif, on s'aperçoit qu'ils ne le connaissent pas pour presque les deux tiers d'entre eux.

Il est donc permis de s'interroger sur les moyens qui sont aujourd'hui mis en œuvre pour apporter des réponses aux attentes des parents, tant en terme de quantité (les actions d'aide à la parentalité ne touchent manifestement que peu de monde) que de mode opératoire (l'accompagnement individuel est-il aujourd'hui prédominant dans ces actions de soutien ?)

En conclusion, nous a paru intéressant d'interroger les familles sur la **suspension des allocations familiales** et en particulier selon deux aspects : d'une part en tant que sanction pour des parents défaillants, et comme signal d'alerte fort dans un certain nombre d'autres cas, d'autre part.

Si les réponses semblent plutôt équitablement partagées, avec une légère domination du « oui » à la question « Selon vous, la suspension des allocations familiales est-elle une mesure de soutien à la fonction parentale ? »

Une partie des réponses est nettement favorable à la suspension des allocations familiales.

Une autre partie de ces réponses favorables porte clairement sur la notion de prise de conscience d'une situation de difficulté. On peut alors légitimement s'interroger sur cette manière particulière d'attirer l'attention des parents dans une situation de difficulté dans laquelle des facteurs sociaux mais aussi économiques sont souvent présents.

Cet observatoire propose une photographie de ce qu'être parent veut dire pour les parents eux-mêmes. Ce cliché n'est probablement pas complètement conforme à la réalité, ne serait-ce que parce qu'il est l'expression des perceptions des parents et non d'une réalité observée.

Cette photographie n'en est pas moins significative de certaines réalités de la vie quotidienne des familles mosellanes.